

### 1. Société organisatrice

Mapcom-Batihome sprl, rue Bois des Chevreuils 23, 4130 Esneux, ci-après appelée « l'organisateur ».

### 2. Durée du concours

Du 16/11/2018 10h00 au 18/11/2018 19h00

### 3. Principe du concours

Pendant la durée du concours, chaque joueur pourra participer chaque jour et répondre aux questions figurant sur la page du concours. <https://www.energiesplus.be/fr/a-gagner-durant-le-salon>

Concours gratuit et sans obligation d'achat.

### 4. Prix

Voir détail sur la page du concours <https://www.energiesplus.be/fr/a-gagner-durant-le-salon>

### 5. Participation

Le concours est accessible à tous les visiteurs du salon Energies + Construction 2018 excepté aux membres du personnel de Mapcom-Batihome sprl et du partenaire, ainsi que les personnes vivant sous le même toit. Mapcom-Batihome sprl se réserve le droit de refuser des personnes au concours. Les inscriptions doivent être individuelles.

Les informations avec lesquelles les participants s'inscrivent au concours doivent être correctes. Ceci implique que les données personnelles doivent être vraies et correctes et que les participants s'identifient en tant que personnes physiques, et non pas avec les coordonnées d'une autre personne. S'il s'avérait que les informations ne correspondent pas à la réalité ou qu'un participant s'identifie sous un autre nom que le sien, il perd le droit à son prix. Le prix sera alors octroyé au participant ayant les bonnes réponses et suivant l'ordre des gagnants.

Les coordonnées incomplètes, non conformes au règlement ou reçues après la date limite de participation ne seront pas prises en considération. Mapcom-Batihome sprl se réserve le droit de refuser des personnes qui ne répondent pas aux conditions du concours.

### 6. Détermination du gagnant

Le gagnant sera déterminé en fonction de l'exactitude de la réponse donnée.

Le gagnant sera prévenu des moyens mis sa disposition pour obtenir son prix. Si aucun suivi n'est donné à ces modalités endéans les délais prévus, le droit au prix est annulé.

### 7. Responsabilité

En cas d'irrégularités comme par exemple des erreurs de construction du site, l'organisateur se réserve le droit de décider de la façon dont l'erreur sera corrigée et traitée. La participation au concours implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limitations d'internet, notamment en ce qui concerne les performances techniques, le risque d'interruption et, plus généralement, les risques inhérents à chaque connexion & transmission via internet, l'absence de sécurité de certaines données contre d'éventuels détournements et les risques d'éventuels virus sur le réseau.

Mapcom-Batihome sprl ne peut par conséquent en aucun cas être tenue responsable pour entre autres : transmissions via internet ; mauvais fonctionnement d'internet et/ou du logiciel utilisé ; conséquences de virus, bugs, anomalies, défauts techniques ; n'importe quel type de défauts techniques, de hardware ou de logiciel, de n'importe quel genre.

Mapcom-Batihome sprl ne peut être tenue responsable du dommage direct ou indirect suite à une interruption, à n'importe quel type de dysfonctionnement, à l'exclusion de participants ou à la fin du concours pour n'importe quelle raison. Ceci vaut aussi pour tout type de dommage direct ou indirect qui suivrait la connexion à <https://www.energiesplus.be/fr/a-gagner-durant-le-salon>.

Chaque participant doit prendre les dispositions nécessaires pour sécuriser ses propres informations et/ou logiciels sur son équipement informatique et/ou son site contre toute agression. La connexion sur le site de Mapcom-Batihome sprl et la participation au concours tombent entièrement sous la responsabilité des participants. Mapcom-Batihome sprl peut à tout moment apporter des adaptations au concours, ceci par indication sur le site web : <https://www.energiesplus.be/fr/a-gagner-durant-le-salon>

Mapcom-Batihome sprl ne peut être tenue responsable si ce concours est modifié, raccourci, reporté ou annulé par force majeure ou pour toute autre cause. Mapcom-Batihome sprl se réserve le droit de vérifier si le règlement a été respecté, notamment d'exclure tout participant qui ne répond pas à critères de participation. Néanmoins, Mapcom-Batihome sprl n'est pas obligée de contrôler systématiquement tous les formulaires de participation et peuvent se limiter au contrôle des gagnants. L'organisateur décline toute responsabilité quant à l'acheminement, la qualité et l'état des prix à la livraison. En cas de retour des prix chez l'organisateur, les gagnants perdent le bénéfice de leur lot. Le cadeau sera envoyé à l'adresse indiquée lors de l'inscription.

### 8. Vie privée

Mapcom-Batihome sprl s'engage à respecter Le Règlement général sur la protection des données ou GDPR est rentrée en vigueur le 25 mai 2018. La charte vie privée est consultable via ce lien <https://www.energiesplus.be/fr/charte-utilisateur-et-vie-privée>

### 9. Litiges

En participant aux concours de <https://www.energiesplus.be/fr/a-gagner-durant-le-salon>, les participants acceptent tous les points du règlement, ainsi que toute décision prise par l'organisateur. Chaque tentative de fraude sera pénalisée par l'exclusion immédiate du participant.

Il ne sera répondu à aucune question écrite ou orale relative aux concours de <https://www.energiesplus.be/fr/a-gagner-durant-le-salon>, hormis demande de règlement.

Concernant les participations, l'équipe technique de Mapcom-Batihome sprl sera à même de juger de leur validité et se réserve le droit de supprimer les participations litigieuses ou jugées comme telles, et ce, sans avoir à s'en justifier.

Des fautes de frappe et d'autres fautes de ce genre ne pourront pas être invoquées comme raison d'indemnisation ou d'autres obligations quelconques de la part de l'organisateur.

Les cas non prévus seront traités par l'organisateur du concours. Chaque décision de l'organisateur est souveraine.

Tout litige résultant de ce concours sera soumis au tribunal du ressort du siège de l'organisateur.